

t.311 - Tansania

t.311 - Honduras 9 div. - LP/ze

t.311 - Mali 17

3003 Berne, le 24 mars 1980

28 März 1980

NOTE AU CHEF DU DEPARTEMENT

*Tanzanien
Karte vom ???
MM*

Le 2 avril prochain, le Conseil fédéral sera invité à approuver trois propositions d'aide financière non remboursable.

Ces propositions concernent, respectivement:

- don de 20 millions à la République du Mali pour le financement d'un projet de développement forestier;
- don de 17,1 millions de francs au Honduras pour la réalisation d'un programme de développement rural;
- don de 8,8 millions à la Tanzanie pour l'amélioration d'un réseau routier.

Ces actions engagent au total près de 46 millions de francs.

Etant donné l'importance de ce montant, d'une part, et, d'autre part, le fait que l'aide financière est une forme de coopération au développement en général assez mal comprise dans l'opinion publique, il m'a semblé que nous ne saurions nous borner à publier un communiqué.

Plus indiquée me paraîtrait une conférence de presse où seraient abordés les sujets suivants: conformité de l'aide financière avec l'esprit de la loi; utilité pour le tiers monde; cohérence des actions entreprises, compte tenu notamment du fait que l'aide financière est souvent associée à des projets de coopération technique. Une attention particulière serait accordée à la question du contrôle des actions d'aide financière.

Je souhaiterais connaître votre avis au sujet de l'opportunité d'une telle conférence de presse et vous saurais gré d'une réponse rapide.

Direction de la Coopération
au développement
et de l'aide humanitaire

Le Directeur

M. Heimo

*D'accord avec
une conférence de presse.
Quand? Le 2 avril, lors de la
conférence de presse au Parlement sur le
Bourse ?*

